

Informations de base	
2021/2753(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Critères d'examen technique permettant de déterminer à quelles conditions une activité économique peut être considérée comme contribuant substantiellement à l'atténuation du changement climatique ou à l'adaptation à celui-ci et si cette activité économique ne cause de préjudice important à aucun des autres objectifs environnementaux Complétant 2018/0178(COD) Subject 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.05 Assurances, fonds de retraite 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 3.70.20 Développement durable	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
04/06/2021	Publication du document de base non-législatif	C(2021)02800	
07/06/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 4 mois		
09/06/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
09/06/2021	Annonce en plénière de la saisine d'une commission jointe		
28/09/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué prolongée par le Conseil par 2 mois		
06/10/2021	Décision du Parlement		
15/10/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		
15/12/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		